

REUNION DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2020

- oooOooo -

Avant l'ouverture de la séance, Mme Christelle HIVER, Présidente, salue la présence de ses collègues ainsi que celles de M. Emmanuel Maquet, député de la Somme et de M. Alain Gest, Président de la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole.

Elle précise qu'une minute de silence sera respectée à 11 heures, comme dans tous les établissements scolaires de France, en mémoire de M. Samuel Paty, professeur d'histoire géographique au collège de Conflans-Saint-Honorine, victime d'un acte de terrorisme le 16 octobre dernier.

Mme la Présidente rend hommage à M. Gérard Maisse, ancien Conseiller général du canton d'Amiens II Nord Ouest, décédé récemment à l'âge de 73 ans et retrace une partie de sa vie politique. Puis, elle précise qu'un hommage plus appuyé lui sera rendu lors de la prochaine réunion du Conseil départemental le 16 novembre prochain et cède la parole à M. RENAUX, Président du groupe Groupe Communiste.

M. RENAUX, avec beaucoup d'émotion, évoque le parcours politique de M. Gérard Maisse, Conseiller général de 1985 à 2015, qui présentait selon lui des qualités humaines indéniables et prenait très à cœur son rôle d' élu de proximité.

Mme la Présidente fait observer une minute de silence en mémoire de M. Gérard Maisse.

(Une minute de silence est observée à 9 heures 50).

Mme la Présidente informe ses collègues que l'adoption d'un texte commun concernant la liberté d'expression sera proposée à l'Assemblée après la minute de silence prévue à 11 heures. Une prise de parole des élus sera alors possible avant le vote, qu'elle espère unanime.

Un système de vote électronique étant mis en place pour cette présente réunion, la société i.Périclès procède à une présentation de l'outil qui sera utilisé.

A l'issue de cette présentation, Mme la Présidente cède la parole à M. Laurent SOMON, ancien Président du Conseil départemental.

M. SOMON revient avec émotion sur les circonstances de son départ de la Présidence de cette collectivité et remercie tous ceux qui ont œuvré à ses côtés depuis son élection en 2015. Il souhaite à son successeur autant de bonheur que d'opiniâtreté à poursuivre les actions départementales. Il assure ses collègues de la majorité de son fidèle soutien aux politiques menées alors que la société française connaît actuellement quatre défis majeurs à surmonter : sociologique, économique, écologique et climatique et enfin, démocratique.
(L'intégralité de l'intervention de M. SOMON figure en annexe à ce document).

Mme la Présidente invite M. CHAIDRON à se rendre à la tribune en tant que doyen d'âge pour présider cette séance ainsi que Mme Margaux DELETRE la plus jeune de l'hémicycle en tant que secrétaire de séance.

OUVERTURE DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt le 2 novembre à 10 heures 09 dans la salle des délibérations du Conseil régional des Hauts-de-France située 11 mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de M. Claude CHAIDRON, doyen d'âge.

ETAIENT PRESENTS : M. Franck BEAUVARLET, Mme Catherine BENEDINI, Mme Carole BIZET, M. Pascal BOHIN, Mme Virginie CARON-DECROIX, M. Philippe CASIER, Mme Delphine DAMIS-FRICOURT, Mme Zohra DARRAS, M. Bernard DAVERGNE, M. Hubert de JENLIS, Mme Isabelle de WAZIERS, M. Stéphane DECAYEUX, Mme Margaux DELETRE, Mme Blandine DENIS, Mme Maryline DUCROCQ, Mme Dolorès ESTEBAN, Mme France FONGUEUSE, M. Alex GAFFEZ, M. Stéphane HAUSSOULIER, M. Claude HERTAULT, Mme Christelle HIVER, Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, M. Olivier JARDE, M. Francis LEC, Mme Marion LEPRESLE, Mme Brigitte LHOMME, M. René LOGNON, Mme Françoise MAILLE-BARBARE, Mme Nathalie MARCHAND, Mme Jocelyne MARTIN, Mme Séverine MORDACQ, M. Emmanuel NOIRET, M. Jean-Louis PIOT, Mme Françoise RAGUENEAU, M. Jean-Claude RENAUX, M. Laurent SOMON, M. Jean-Jacques STOTER, M. José SUEUR, Mme Nathalie TEMMERMANN, M. Philippe VARLET, Mme Patricia WYBO

EXCUSES : M. Pascal DELNEF, M. Marc DEWAELE, M. Didier POTEL, Mme Catherine QUIGNON

- oooOooo -

M. Claude CHAIDRON en sa qualité de doyen d'âge déclare ouverte cette réunion après avoir constaté que le quorum prescrit par l'alinéa 2 de l'article 3122-1 du code général des collectivités territoriales était atteint, soit 31 membres.

Puis il précise que, conformément aux prescriptions de l'article L.3122-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il présidera cette séance et sera assisté par Mme Margaux DELÉTRÉ, la plus jeune membre de l'Assemblée, qui assurera les fonctions de secrétaire de séance.

Il propose d'adopter le procès-verbal de la réunion du Budget supplémentaire du 29 septembre 2020 qui est affiché à l'entrée de la salle et donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : M. CASIER pour Mme DAMIS-FRICOURT, M. DELNEF pour M. LEC, M. DEWAELE pour Mme de WAZIERS, M. POTEL pour Mme RAGUENEAU, Mme QUIGNON pour Mme DARRAS.

Il est procédé au vote à main levée du procès-verbal du 29 septembre 2020, qui est adopté à l'unanimité.

Il indique que, conformément aux dispositions de la loi organique n° 2014-125 du 14 février 2014 interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur et de l'article LO 297 du code électoral, M. Laurent SOMON, Président du Conseil départemental, élu sénateur le 27 septembre dernier, ne peut cumuler sa précédente fonction et son nouveau mandat. Il ajoute que sa fonction de Président ayant pris fin de plein droit en application de l'article LO 151 du code électoral le 28 octobre 2020, il convient en conséquence de procéder à l'élection d'un nouveau Président de Conseil départemental.

Il rappelle qu'aucun débat ne peut avoir lieu avant l'élection du Président du Conseil départemental.

Il précise également qu'un Conseiller départemental empêché d'assister à une réunion peut, conformément à l'article L 3121-16 du code général des collectivités territoriales, donner délégation de vote à un autre membre de l'Assemblée départementale. Toutefois, un Conseiller départemental ne peut recevoir plus d'une délégation.

M. Claude CHAIDRON donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : M. CASIER pour Mme DAMIS-FRICOURT, M. DELNEF pour M. LEC, M. DEWAELE pour Mme de WAZIERS, M. POTEL pour Mme RAGUENEAU, Mme QUIGNON pour Mme DARRAS.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, M. Claude CHAIDRON précise les modalités de l'élection du Président du Conseil départemental et invite ses collègues à déclarer leur candidature.

Mme de WAZIERS, au nom du groupe Unis pour la Somme, présente la candidature de M. Stéphane HAUSSOULIER.

Mme WYBO, au nom du groupe Rassemblement National propose la candidature de M. Alex GAFFEZ.

Considérant cette élection comme un ajustement « technique » dans le prolongement des élections de 2015, M. RENAUX annonce que le groupe Groupe Communiste ne participera pas au vote.

M. LEC annonce que le groupe Somme à gauche ne participera pas au vote et précise qu'il apportera des explications après l'élection du Président.

Mme DAMIS-FRICOURT rejoint les propos de M. RENAUX et annonce que le groupe Génération.s ne participera pas au vote.

Mme DENIS annonce que le groupe Génération Ecologie ne participera pas au vote.

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Il est procédé à un premier tour de scrutin secret par vote électronique, dont le résultat est le suivant :

Inscrits : 46
Votants : 27
Suffrages exprimés : 26

Ont obtenus :

M. Stéphane HAUSSOULIER : 25
M. Alex GAFFEZ : 1
Vote blanc : 1

M. HAUSSOULIER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu Président du Conseil départemental.

(Applaudissements)

M. HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental, prend place à la tribune.

M. le Président, avec émotion et gratitude, s'adresse à ses collègues pour exprimer sa profonde reconnaissance de lui avoir confié la responsabilité de Président de Conseil départemental. Puis, il prononce son discours de prise de fonction dont l'intégralité figure en annexe au présent procès-verbal.

(Applaudissements)

M. LEC procède à la lecture de l'intervention du groupe Somme à gauche, dont l'intégralité figure en annexe au présent procès-verbal.

M. RENAUX espère que M. SOMON, sénateur de la Somme, demeurera attentif aux préoccupations du territoire samarien. Il salue l'élection de M. Stéphane HAUSSOULIER, Président de cette collectivité et s'interroge sur l'avenir du document Refondation adopté par la majorité départementale.

Mme DENIS félicite le Président pour son élection et espère que cette nouvelle présidence se montrera à l'écoute des besoins des Samariens et des préoccupations écologiques des citoyens.

Mme DAMIS-FRICOURT souhaite à M. SOMON un mandat de sénateur constructif, efficace et soucieux des attentes du territoire départemental. Elle félicite, ensuite, M. Stéphane HAUSSOULIER pour son élection et expose les raisons de la non participation de son groupe à cette dernière.

M. le Président donne lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices parue dans La Dépêche, journal de la démocratie du midi le 15 janvier 1888, lecture suivie de celle du texte proposé de la déclaration de l'Assemblée départementale : « Les Conseillers départementaux de la Somme réaffirment leur attachement aux valeurs de notre démocratie, contre les fondamentalismes et la barbarie, pour la laïcité, la liberté d'expression et d'opinion ».

Il est observé une minute de silence à 11 heures, en la mémoire de M. Samuel Paty, professeur d'histoire géographie au collège de Conflans-Sainte-Honorine, victime d'un acte de terrorisme le vendredi 16 octobre dernier.

(Une minute de silence est observée)

Mme WYBO s'étonne fortement du dépôt de cette déclaration par M. le Président alors qu'il lui avait été précisé que, selon le règlement intérieur, aucune motion ne pouvait être déposée à la présente réunion.

(L'intégralité de l'intervention du groupe Rassemblement National figure en annexe au présent procès-verbal)

M. le Président remercie les personnes ayant contribué à la rédaction de cette contribution et espère que, sur un tel sujet, l'ensemble des Conseillers départementaux sauront s'accorder et voter de manière unanime.

Mme HIVER déplore les propos tenus par sa collègue du Rassemblement National et insiste sur l'importance de s'unir en cette période particulièrement troublée.

M. STOTER indique que le groupe Somme à gauche s'associe entièrement à la démarche. Il déclare également soutenir pleinement le monde enseignant, confronté aujourd'hui à un acte de barbarie alors qu'il doit déjà œuvrer dans un contexte sanitaire difficile. Il réaffirme ensuite son fort attachement aux valeurs et idéaux de la République que sont : la liberté, l'égalité, la fraternité, valeurs indissociables les unes des autres pour une République juste et forte.

Mme MARCHAND se déclare outrée par une publication sur un réseau social d'un homme politique de sa commune incitant, selon elle, à la haine et au racisme.

Mme WYBO précise que son groupe s'associera à la démarche initiée par M. le Président.

Il est procédé à un vote à main levée, la déclaration : « Les Conseillers départementaux de la Somme réaffirment leur attachement aux valeurs de notre démocratie, contre les fondamentalismes et la barbarie, pour la laïcité, la liberté d'expression et d'opinion » est adoptée à l'unanimité.

COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

M. le Président poursuit l'ordre du jour et indique qu'aux termes de l'article L.3122-5 du CGCT, il doit être procédé à la composition de la Commission permanente. Il propose de fixer cette composition comme suit :

- le Président du Conseil départemental,
- 12 Vice-présidents,
- 32 membres,
- 1 secrétaire.

Il est procédé à un vote à main levée, la composition de la Commission permanente est adoptée à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

M. le Président rappelle à ses collègues les modalités d'élection des membres composant la Commission permanente : élection au scrutin de liste, possibilité de présentation par chaque Conseiller départemental d'une liste de candidats même incomplète ; cette liste devant être paritaire et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

M. le Président indique que les listes devront être déposées auprès de lui dans l'heure qui suit.

Il constate qu'il est 11 heures 22 et que, par conséquent, que les listes doivent lui être déposées au plus tard à 12 heures 22.

Il donne rendez vous à ses collègues à l'Hôtel des Feuillants pour la séance traditionnelle des photos.

M. le Président suspend la séance.

(La séance, suspendue à 11 heures 22, est reprise à 12 heures 22).

M. le Président donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : M. SUEUR pour Mme MAILLE-BARBARE et Mme WYBO pour M. GAFFEZ.

M. le Président constate après l'expiration du délai d'une heure qu'une seule liste a été déposée, les différents sièges de la Commission permanente sont alors pourvus immédiatement dans l'ordre de la liste dont il donne lecture :

Président : M. Stéphane HAUSSOULIER

1ère vice-présidente : Mme Christelle HIVER

2ème vice-président : M. Marc DEWAELE

3ème vice-présidente : Mme Brigitte LHOMME

4ème vice-président : M. Stéphane DECAYEUX

5ème vice-présidente : Mme Françoise MAILLE-BARBARE

6ème vice-président : M. Hubert de JENLIS

7ème vice-présidente : Mme Isabelle de WAZIERS

8ème vice-président : M. Philippe VARLET

9ème vice-présidente : Mme Virginie CARON-DECROIX

10ème vice-président : M. Franck BEAUVARLET

11ème vice-présidente : Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT

12ème vice-président : M. Pascal BOHIN

Secrétaire : Mme Margaux DELETRE

Autres Membres :

Mme Carole BIZET

M. Claude HERTAULT

Mme France FONGUEUSE

M. Olivier JARDE

Mme Jocelyne MARTIN

M. Emmanuel NOIRET

Mme Séverine MORDACQ

M. Didier POTEL

Mme Françoise RAGUENEAU

M. Laurent SOMON

Mme Maryline DUCROCQ

M. José SUEUR

Mme Catherine BENEDINI

M. Philippe CASIER
Mme Delphine DAMIS-FRICOURT
M. Claude CHAIDRON
Mme Zohra DARRAS
M. Bernard DAVERGNE
Mme Blandine DENIS
M. Pascal DELNEF
Mme Dolorès ESTEBAN
M. Francis LEC
Mme Marion LEPRESLE
M. René LOGNON
Mme Nathalie MARCHAND
M. Jean-Louis PIOT
Mme Catherine QUIGNON
M. Jean-Claude RENAUX
Mme Nathalie TEMMERMANN
M. Jean-Jacques STOTER
Mme Patricia WYBO
M. Alex GAFFEZ

M. le Président procède ensuite à la lecture de la Charte de l' élu local prévue à l'article L 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales.

Avant de lever la séance, il rappelle à ses collègues la tenue du Débat d'orientations budgétaires pour 2021 le 16 novembre prochain.

(La séance est levée à 12 heures 27).

.....
LE PRESIDENT DE SEANCE,



M. Claude CHAIDRON

LA SECRETAIRE,

Mme Margaux DELETRE

LE PRESIDENT,



M. Stéphane HAUSSOULIER



Discours de M. Laurent SOMON - Réunion du 2 novembre 2020

Mme la présidente, chère Christelle

Chers collègues,

Mr le Député, cher Emmanuel, Mr le Président d'Amiens métropole,
Mrs Les Conseillers départementaux honoraires, maire,....

Mmes Mrs les directeurs,

Chers toutes et tous en vos titres et qualité

Merci de m'autoriser à prendre quelques instants la parole dans des circonstances très particulières pour vous exprimer toute l'émotion que j'éprouve en ces instants.

Émotion personnelle, presque égoïste, d'avoir dû quitter la présidence de cette très belle et très efficace collectivité mais aussi émotions dans des circonstances bien plus remarquables, dont la disparition de Gérald Maisse dont nous venons d'évoquer la carrière d'élus, sans oublier sa discrétion et son attachement à l'histoire.

Circonstances personnelles et institutionnelles, avec le départ d'un président et l'élection de son successeur, qui se déroulent en effet dans d'autres circonstances bien touchantes, plus dramatiques, terroristes et pandémiques.

- Circonstances dramatiques avec Les attentats meurtriers, infâmes et innommables de ces derniers jours à Conflans-Sainte-honorine et à Nice qui s'ajoutent aux 6 perpétrés depuis le 3 janvier dernier, qui s'attaquent à des personnes et dans des lieux emblématiques, qui nous appellent à la vigilance, à l'unité, mais aussi à la réalité et à la fermeté
- Circonstances épidémiques qui nous obligent à un re confinement, avec ses conséquences sanitaires, sociales, économiques à appréhender avec vigueur, pour atténuer ces conséquences sanitaires ou sociales, avec rigueur et équité dans les mesures prises pour permettre de réduire la transmission, mais aussi avec le contrôle parlementaire que requiert toute privation de libertés de longue durée.

J'aurai donc, comme chacun d'entre vous, une pensée particulière

- pour les victimes et leurs familles,
- pour les enseignants de France profondément choqués à qui j'adresse tout mon soutien et ma reconnaissance pour les missions qui sont les leurs, dont on ne pouvaient imaginer qu'elles pourraient être source de violences meurtrières et barbares tant elles sont nobles et empreintes de dévouement et d'ouverture aux autres,

- pour les forces de sécurité mobilisées et actives, policiers, gendarmes, sapeurs pompiers, sécurité civile
- pour le personnel de santé à nouveau fortement sollicité et
- pour chacun de nos administrés qui vont devoir restreindre une partie de leurs libertés, et je pense tout particulièrement aux jeunes et aux personnes âgées.

La vie continue.

Elle doit se poursuivre pour éviter dans tous les cas de faire encore plus de victimes : Victime de la maladie, victime de la solitude, victime de la récession qui se profile.

Ensemble nous devons faire front.

Le Département doit y prendre sa part, comme il l'a fait depuis longtemps de par ses compétences historiques, comme il l'a démontré avec efficacité lors de la première crise sanitaire du printemps.

C'est donc en tout premier lieu, bien évidemment, à tous les agents et cadres des directions qui font preuve d'un engagement quotidien sans faille, avec efficacité et professionnalisme, qui honore le service public auquel nous sommes tous attachés, que j'adresse mes remerciements.

S'il est toujours aisé de critiquer, je tiens à rendre hommage à chacune et chacun d'entre vous pour les actions quotidiennes menées dans les Maisons Départementales des Solidarité et de l'Insertion, dans les Centres Départementaux d'Exploitation Routière, dans les collèges, à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, dans chacune des directions, auprès des partenaires, établissements, associations, collectivités, entreprises, au service des habitants de ce département.

Vous rendre hommage aussi pour la résilience dont vous avez fait preuve pour gérer les changements :

- changement de président et de majorité en 2015,
- changement des règles institutionnelles et budgétaires,
- réorganisation de la collectivité autour du programme re-fondation, et celui de département 3.0 afin de rendre plus efficaces nos procédures et nos actions,

Ou pour la gestion des situations complexes inattendues et imprévisibles comme la crise sanitaire de la COVID 19 que nous avons eu à vivre pendant et après le 1er confinement, dont nous tirerons les enseignements pour gérer cette deuxième vague !

Je n'évoquerai pas la liste à la Prévert de toutes les actions mises en place par la majorité dont vous avez été les chevilles ouvrières sur le terrain et que vous assumez avec loyauté. Cette présence, cette écoute, cette technicité, cette réactivité est remarquable et a été remarqué particulièrement en ces périodes stressantes pour les habitants.

Puissent les gouvernants avoir conscience de notre présence utile, après ces démonstrations en périodes critiques, et reconnaître avec plus de considération cette strate de collectivité, de proximité au service de nos concitoyens, de son indispensable nécessité auprès des jeunes, des familles, des personnes âgées ou handicapées, des enfants scolarisés, des enfants confiés, des demandeurs d'emplois, des personnes en situation de précarité, des associations et de leurs bénévoles, des collectivités, de tout ce qui fait la diversité et la richesse de notre vie commune, ceux la qui dans l'expression de leurs besoins donnent sens à notre action et à nos politiques départementales de solidarité sociale et territoriale.

- Protéger nos habitants de toutes conditions
- Préserver et aménager notre territoire
- Soutenir et encourager nos entreprises et les associations

Bref en Somme développer les politiques du bien naître et du bien être (une terre accueillante féconde et généreuse).

Mes seconds remerciements iront a vous toutes et tous, chers collègues élus qui m'avez fait confianceou subi ...selon nos rangs politiques d'appartenance depuis 2015 pour conduire les débats de notre assemblée et mettre en application les politiques délibérées.

Merci pour la loyauté des collègues de la majorité et pour la qualité des débats et le respect qui ont toujours prévalu lors de ces exercices avec les membres de l'opposition et de la cordialité ou des amitiés nouées.

En 2015, je vous disais juste après mon élection à la présidence: « Prince qui n'a pas d'oreilles, n'a pas de tête pour gouverner » j'espère que je n'aurai pas failli à ce principe par lequel l'écoute accordée à chacune et chacun d'entre vous ici et hors cette assemblée enrichit nos propres réflexions et propositions. J'ai le sentiment, en tous les cas d'avoir appris de vous tous, de nos partenaires et essaierai de faire fructifier ces apports dans mes fonctions nouvelles au bénéfice de nos concitoyens.

Je remercie tous les membres des assistants des groupes politiques qui ont permis à notre démocratie de s'exprimer littéralement avec talent souvent , avec humour parfois dont vous savez que je suis friand, dont les références théâtrales portées dans certaines déclamations d'athlètes de la parole, comme il fut dit de Cicéron, avocat et consul romain, titres qui restent le seul semblant de comparaison avec un certain avocat et conseiller départemental très attaché à cette assemblée ou assemblée très attachée à ce pilier de notre démocratie locale, références donc qui ont nourri les titres de la presse, que je salue cordialement et remercie pour leur fidèle présence, et les entrefilets, je ne parle pas bien sûr de filet de pêche, même si le Somon en fut souvent l'objet.

À cet instant, à l'aune des débats parfois vifs entre certaines représentations que je me remémore en écrivant ces mots, et devant les événements dramatiques que nous connaissons en cette période, je pense que nous devons veiller plus que jamais à défendre nos valeurs républicaines, le respect d'autrui, notre indépendance et nos libertés dont la liberté d'expression, véritable illustration de la vitalité et de la force de notre démocratie.

Nos lois permettent l'expression de la foi, mais la foi ne saurait dicter la loi, nos lois permettent toute expression, mais toute expression doit mesurer les blessures qu'elle peut générer et la colère qu'elle engendre et ne doit donc pas provoquer inutilement, inciter à la haine.

Notre richesse reste notre diversité, notre trésor notre liberté, notre force notre organisation démocratique, et notre culture, comme le disais Edgard Morin : « ce qui relie les savoirs et les fécondent », ce à quoi les enseignants participent tout particulièrement.

Enfin, je voudrai remercier l'ensemble des membres du cabinet pour leur fidèle soutien, la direction générale et l'ensemble des Directeurs Généraux Adjointes et des directeurs pour la mise en œuvre de nos politiques et de votre attention pour mettre en forme et en textes nos propositions.

Je salue à cet égard l'engagement et l'esprit d'initiative que vous développez avec vigilance dans leur élaboration et leur mise en place particulièrement dans le cadre récent du plan de relance que les résultats obtenus depuis 2015 nous permettent de décliner, anticipant et amplifiant nombre de dispositifs nouveaux que nous avons et mettrons en place dans les semaines et les mois à venir.

Je souhaite bien sûr et enfin m'adresser à mon successeur et lui souhaiter autant de bonheur que d'opiniâtreté à poursuivre nos politiques départementales, à défendre notre collectivité, à qui on prédisait la disparition dans une valse de décisions précipitées voici quelques années, à soutenir ses habitants et toutes ses composantes sociales, économiques, environnementales, associatives ou institutionnelles locales au service de l'intérêt général avec l'écoute et dans le respect de chacun.

L'élection du nouveau président a lieu le 2 novembre,.....

Qu'il se rassure, choisir le 2 novembre, fête des fidèles défunts, est en fait aujourd'hui d'acter le départ d'un fidèle défait, pas encore défunt défait ...de la présidence ! ...Mais fidèle en effet,

- Défait, car la loi sur le non cumul n'autorise donc plus à un parlementaire d'être à la tête d'un exécutif local,
- Fidèle, car je reste présent dans cette assemblée, heureux de pouvoir continuer à siéger et œuvrer en son sein, et d'enrichir encore de cette expérience locale mes nouvelles fonctions de sénateur (la mouette blanche ou goéland sénateur ayant été l'emblème de notre Département)

Fidèle à soutenir avec la majorité l'action départementale qui doit poursuivre à répondre à 4 défis:

- le défi sociologique (social et politique en cette période de crise),
- Le défi économique qui se profile,
- Le défi écologique et climatique qui s'impose à tous ,
- le défi démocratique pour redonner confiance aux électeurs en leur représentation et envie de s'engager dans la vie publique (vote et engagement public).

En clair LE défi de l'action politique qui est l'essence même notre engagement.

Pour être plus léger et rester moi même, mais plus Président, je vous rassure, vous dire combien j'espère qu'il restera beaucoup de cordialité etd'humour en ces lieux.

L'Humour,qui prend encore un relief plus nécessaire en cette période anxiogène l'humour qui est l'adrénaline des optimistes, l'humour qui ne se résigne pas mais qui défie mais aussi comme le disait Samuel Taylor Coleridge, poète et critique britannique du XVIII ème siècle, « l'humour, l'essence de la sensibilité ».

Coluche, Desproges,.... et bien d'autres n'en sont ils pas les plus étonnants démonstrateurs! avec les critiques des événements et de nos comportements mais aussi leurs combats contre la pauvreté ou la maladie.

Oui l'humour défie et je ne résiste pas à rebondir sur un message reçu tout récemment d'un DGA me renvoyant une information déjà enregistrée dans le lit de la Somme, à Long et relayée par la fédération de la pêche, mais enregistrée et filmée cette fois à Amiens : le Saumon remonte la Somme et a été filmé à Amiens. Le saumon est à Amiens!

Le Somon remonte la Somme à Amiens, qu'on se le dise, j'espère que la fédération de la pêche aux voix s'en fera Les Échos comme le courrier Picard le 24 août 2019 !

Ce sera donc pour moi une belle satisfaction qui illustre avec humour, dont on sait qu'elle n'est pas partagée par tous dans son interprétation « éponyme » relative aux résultats des efforts accomplis et des politiques menées depuis avril 2015, qui vont se poursuivre et se développer pour le meilleur des avenir en Somme.

Vive nos valeurs et notre démocratie
Vive notre république, vive la Somme.

Merci pour votre écoute et votre indulgente attention.

Élection du Président du Conseil départemental

Lundi 2 novembre 2020

Intervention de M. Stéphane HAUSSOULIER

Monsieur le Député, cher Emmanuel

Monsieur le Sénateur, cher Laurent

Monsieur le Président d'Amiens Métropole, cher Alain,

Mesdames, Messieurs, Mes Chers collègues,

C'est avec émotion et gratitude, que je m'adresse tout d'abord à vous, mes chers Collègues, afin de vous exprimer ma profonde reconnaissance pour m'avoir confié la lourde et belle responsabilité d'être désormais le Président du Conseil départemental.

Je remercie chacun d'entre vous pour la confiance que vous m'avez accordée, et m'accorderez, je l'espère, tout au long de mon mandat.

Je mesure l'immense honneur et la responsabilité que vous m'avez confiée par ce vote, que j'accueille avec solennité et humilité. Je le mesure d'autant plus que je prends mes fonctions dans un contexte marqué d'une gravité inédite pour notre pays. La crise sanitaire majeure, qui emporte la crise économique la plus profonde depuis l'après-guerre, l'épreuve du confinement, mais aussi les attaques contre les valeurs fondamentales de notre démocratie, appellent de notre part un esprit de responsabilité exemplaire et, pour notre collectivité, une action exceptionnelle auprès des plus vulnérables.

À vous, mes chers collègues, aux élus de notre territoire, dont certains, chers à mon cœur, sont présents aujourd'hui, et à tous les habitants de la Somme, je veux assurer que je m'attacherai, chaque jour, à accomplir mon devoir, à répondre à votre confiance, à être à la hauteur des enjeux, des attentes et des besoins.

Alors que je vis, devant vous, un moment personnel fort, empreint d'une grande émotion, mes premiers mots s'adresseront à notre collègue et maintenant Sénateur, Laurent Somon, qui vit lui aussi, je le sais, un moment si particulier.

Comme dans 5 autres Départements, notre désormais ancien Président a été contraint de quitter ses fonctions il y a quelques jours, comme je suis aujourd'hui contraint de quitter mes fonctions de Maire de Saint-Valery-Sur-Somme. Je ne peux que regretter, comme lui, que la loi sur le non-cumul des mandats prive nos institutions d'élus riches d'un ancrage de proximité.

Très cher Laurent, tu as su mener ce Département vers une situation que beaucoup nous envient aujourd'hui. Grâce à toi, nous avons traversé les incertitudes institutionnelles, les contraintes budgétaires, nous avons mené la « Refondation » de notre action, pour reprendre un terme emblématique de ton mandat.

Nous mesurons la chance que nous avons, désormais, de pouvoir compter avec toi sur un Sénateur brillant, travailleur, déterminé, qui connaît ses dossiers mieux que personne et saura porter haut les couleurs de la Somme. Avec notre Député et ancien collègue Emmanuel Maquet, dont je salue la présence aujourd'hui, notre assemblée peut compter sur deux parlementaires qui connaissent bien la collectivité départementale et qui pourront se mobiliser pour la défendre.

Pour l'ensemble de ton action, cher Laurent, je tiens à te remercier, au nom de cette assemblée, mais également à titre personnel. Tu m'as accordé ta confiance et des responsabilités qui ont permis de tracer mon chemin jusqu'au fauteuil qu'il m'est donné l'honneur d'occuper aujourd'hui.

Laurent Somon a su se montrer à la hauteur des devoirs que la fonction de Président impose, comme l'ensemble de nos prédécesseurs. Max Lejeune, Fernand Demilly, Alain Gest, Daniel Dubois, Christian Manable, tous ont présidé ce Département dans un esprit républicain remarquable.

Je tâcherai d'en faire de même, tout le temps que j'occuperai cette fonction, et vous savez tous l'incertitude qui est la nôtre sur ce sujet. Alors que notre salle Max Lejeune, qui nous accueille habituellement, nous rappelle chaque jour l'immense action de mon illustre prédécesseur, dont le mandat de 43 années fut le plus long en France, j'espère que cette salle ne m'accueillera pas comme le Président qui aura eu le mandat le plus court !

Les prochaines semaines nous apporteront les réponses que nous attendons sur le calendrier électoral. Soyez certain que la force de mon engagement sera la même quel que soit le temps dont je disposerai, quelles que soient les circonstances.

Parmi ces Présidents qui ont servi le Département, permettez-moi d'avoir une parole particulière pour celui qui est désormais Président d'Amiens Métropole, Alain Gest.

Cher Alain, quelle émotion, quel honneur de prendre la fonction qui a été la tienne à la tête de cette assemblée, devant toi, ce matin. Ceux qui me connaissent savent combien je te dois, combien j'ai appris auprès de toi, depuis tant d'années mais aussi l'attachement sincère que je te porte. Je veux te témoigner toute mon amitié, mon affection, et ma reconnaissance, alors que nos destinées se croisent.

Permettez-moi de saluer mon entourage proche qui me fait le plaisir de sa présence parmi nous. Mon entourage familial tout d'abord, Je leur dois beaucoup et je voulais le dire publiquement aujourd'hui.

Merci à mes parents qui m'ont inculqué des valeurs, le respect des autres, le respect de ceux qui ne pensent pas la même chose, le respect du bien public.

Si je suis ici aujourd'hui c'est grâce à eux.

A travers ma famille permettez-moi également d'y inclure vos proches, mes chers collègues, qui vivent la même chose, qui comprennent le sens de votre engagement.

Être élu, c'est bien sûr un immense honneur, c'est aussi beaucoup de temps passé à servir nos concitoyens, au détriment quelque fois de notre vie personnelle.

Nous le faisons avec plaisir, nous ne nous forçons pas, mais c'est un engagement de tous les instants et ils me paraît important de le rappeler aujourd'hui.

Je ne peux non plus pas oublier mon entourage politique, mes soutiens fidèles, ils ont fait ce que je suis. Je veux simplement leur dire merci. J'adresse une pensée particulière, affectueuse dirai je, à ceux qui prendront ma suite dans quelques jours dans ma commune de Saint-Valery-sur-Somme, et à tous les Valéricains. Tout comme mon prédécesseur est viscéralement attaché à Bernaville, je suis viscéralement attaché à Saint-Valery. Devoir passer la main au début de ce quatrième mandat de maire, après avoir mené bien des transformations, et alors que tant de projets sont encore devant nous, contribue à la grande émotion qui est la mienne en ce jour. Je suis, bien entendu, le Président de tous les Samaritains ; je resterai toujours, dans mon cœur, le premier des Valéricains.

Après ces remerciements adressés à mes proches, je tiens à m'adresser tout particulièrement à vous, mes chers collègues, dans ces premiers instants de mon mandat.

Le moment de l'élection est forcément marqué par l'expression des positionnements politiques. Pour moi, ce moment est déjà derrière nous : me voici Président de notre Assemblée, Président de tous les conseillers départementaux, de la majorité bien sûr mais aussi de l'opposition dont je souhaite ici saluer l'élégance du comportement, à l'occasion de mon élection.

Un nouveau Président, c'est avant tout une nouvelle personnalité et sûrement de nouvelles méthodes de travail.

Je veux insuffler ici un esprit nouveau, un esprit de collégialité, de dialogue constructif et positif. Je serai bienveillant et toujours vigilant pour écouter toutes les propositions qui seront faites dans la logique du débat et de l'intérêt général.

Nous sommes tous des représentants des Samariens. Ici, dans cette Assemblée, par delà les différences d'opinion, je veux affirmer que vous êtes, toutes et tous, légitimes à apporter votre contribution au débat, à proposer des idées nouvelles. Je veux que chacun d'entre vous ait accès à une information complète, à tout moment, et puisse participer aux travaux qui concernent nos habitants et nos territoires. Je connais sur l'ensemble de ces bancs, l'amour que vous portez toutes et tous, mes chers collègues, aux habitants de notre département et à l'avenir de la Somme.

Je m'engage à faire de cette Assemblée un lieu de dialogue, à respecter la parole de chacun, à écouter, mais surtout à entendre, à vous associer tout au long de la construction et de la mise en œuvre de nos politiques publiques.

Vous le savez, notre pays traverse une crise grave, sanitaire bien entendu, économique, mais aussi politique. Il y a quelques jours, encore, notre pays était frappé par de nouvelles attaques qui visent à mettre à terre des principes fondamentaux de notre démocratie. Mes chers collègues, montrons-nous collectivement à la hauteur de ce que la gravité du moment que nous vivons impose. Dépassons ce qui nous sépare et appuyons-nous sur ce qui nous rassemble pour prendre ensemble les décisions qui servent l'intérêt commun. En ce sens, je tiens à saluer l'initiative de certains d'entre vous et en particulier du Président LEC, de proposer que nous adoptions, dès ce matin, une déclaration commune pour affirmer les valeurs qui nous unissent. Le message que nous passerons d'une seule voix, dans quelques minutes, est un beau symbole de cet esprit de collégialité que je veux incarner.

Ce nouvel élan, cette ouverture, je souhaite le porter également dans les services que nous offrons à nos habitants.

Pendant plusieurs années, nous avons été contraints de nous recentrer sur nos compétences obligatoires, tant par contrainte législative que par nécessité pour nos finances. Nous avons obtenu des résultats forts qui nous permettent aujourd'hui d'investir à nouveau certains champs, au moment où notre territoire en a un besoin vital.

Notre collectivité a du cœur. Elle n'a jamais cessé d'en avoir. Ce cœur battant, que vous incarnez toutes et tous, ce cœur battant doit résonner plus fort auprès de nos concitoyens.

Parce que les défis qui se dressent devant nous sont immenses, parce que notre population souffre, je veux que nous soyons présents, dès les tous prochains jours, là où nos habitants et nos partenaires en ont le plus besoin.

Je ne citerai ce matin que quelques domaines qui me sont chers, dont nous débattons de manière plus approfondie dans quelques jours :

Auprès des plus fragiles, il est de notre devoir d'agir pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap,

de favoriser un accueil de qualité en crèche pour nos petits Samariens qui constituent nos forces vives de demain,

de permettre à tous les collégiens de manger correctement, d'étudier dans les meilleures conditions.

Sur nos territoires, nous devons aider les communes à mieux assurer la sécurité de nos habitants, à s'engager pleinement dans la transition énergétique.

Nous devons nous mêmes être exemplaires en matière de développement durable, de production d'énergies renouvelables, de qualité et d'efficacité de notre service public.

Enfin, je ne peux pas évoquer notre action des prochaines semaines sans aborder le soutien à notre économie locale, qui est encore une fois placée en danger extrême en raison de ce deuxième confinement. Il est certain que la prise de décision dans cette période inédite n'est pas aisée.

Pour autant, les mesures imposées par l'État ces derniers jours, sans aucune concertation avec les élus locaux, sont incohérentes, inéquitables et incompréhensibles. Où trouver la cohérence d'un paysage économique dans lequel les petits commerces doivent baisser le rideau, les grandes surfaces sont ouvertes mais doivent fermer certains rayons, et les plateformes logistiques de vente en ligne peuvent tout vendre sans aucune restriction ?

Nos petits commerces souffraient déjà avant la crise. Depuis le printemps, ils sont à l'agonie. Ils mourront si nous laissons cette situation perdurer. Le maintien de l'ouverture des commerces de proximité, dans le respect des protocoles sanitaires, est une impérieuse nécessité. Je n'exclus pas de soutenir une action devant la Justice si cette réouverture n'est pas décidée rapidement dans la concertation.

En plus du maintien de leur activité, le soutien financier à ces commerces est vital. Nous avons toujours été, au sein de cette assemblée, mobilisés pour apporter l'aide de la collectivité aux commerces des centres-ville et des centres-bourgs.

Dans le cadre du plan de relance, adopté en juin dernier, nous avons apporté à la fois une aide financière directe aux entrepreneurs et commerçants et un soutien à leur activité par la distribution de 15.000 cartes pré-payées à consommer dans la Somme.

Dès cette semaine, je solliciterai la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de nous associer pour proposer un soutien supplémentaire à nos commerçants. Je vous proposerai d'adopter ces nouvelles mesures dans le cadre des séances publiques qui nous réuniront d'ici la fin de l'année.

Sur ce sujet, comme sur d'autres, je mènerai notre action main dans la main avec tous nos partenaires : avec la Région, bien entendu, les grandes agglomérations que sont Amiens, Abbeville ou Albert, l'État, et les communes, petites et grandes. C'est tous ensemble que nous devons écrire notre avenir.

L'ensemble de ces nouvelles orientations, nous les construirons et les mettrons en œuvre avec nos services. Je connais la force de l'engagement de nos agents pour la qualité de notre service public et leur exprime, pour cela, toute ma reconnaissance.

L'esprit de dialogue et d'écoute qui m'anime s'adresse à vous, chers collègues, il s'adresse aussi à nos partenaires, mais il s'adresse particulièrement à eux. Par leur présence sur le terrain et leur connaissance des situations, nos agents ont beaucoup à nous apporter. Je souhaite qu'ils puissent, à tout moment, contribuer au débat, apporter leurs idées.

Dès demain, je rencontrerai les représentants du personnel et je me rendrai au plus près de notre service public de proximité, dans les Maisons des Solidarités, les Centres Routiers, les collèges, pour écouter ceux qui sont présents auprès de nos concitoyens au quotidien. Je leur témoignerai tout notre soutien dans cette période inédite où ils exercent leurs missions dans des conditions difficiles. En cette période où nos usagers et nos partenaires vivent des situations parfois dramatiques, le maintien de l'ouverture de notre service public et les actions exceptionnelles que nous déployons montrent combien notre collectivité est essentielle.

Notre administration se doit d'être exemplaire. Je souhaite qu'elle soit simple, accessible, efficace, que nous garantissions aux usagers la qualité de service et de réponse à laquelle ils ont droit. Notre administration doit parler un langage compréhensible, le vrai langage des vrais gens, comme on dit. Nous ferons en sorte que les Samariennes et les Samariens se sentent toujours mieux accueillis et compris au sein des services départementaux. C'est cela qui fondera la légitimité de notre action et la confiance avec notre population.

Voilà, mes chers collègues, les premiers mots qu'il me tenait à cœur de vous adresser en ces premiers instants de ma présidence.

Je vous renouvelle mes remerciements les plus sincères et toute ma gratitude. Vous savez compter sur mon engagement sans faille, je sais compter sur le vôtre, pour qu'ensemble, nous construisions la Somme de demain.

Je vous remercie.

INTERVENTION DE FRANCIS LEC

PRÉSIDENT DU GROUPE SOMME A GAUCHE

SESSION DU 2 NOVEMBRE 2020

MEMBRES DU GROUPE: CATHERINE BENEDINI, ZOHRA DARRAS, BERNARD DAVERGNE,
PASCAL DELNEF, JEAN-LOUIS PIOT, CATHERINE QUIGNON, JEAN-JACQUES STOTER,
NATHALIE TEMMERMAN

Monsieur le Président, Cher-e collègue,

Comme l'ensemble des groupes de Gauche, nous n'avons pas participé à votre élection car nous considérons que c'est une affaire entre la majorité actuelle ; bref, une histoire de famille à laquelle nous ne voudrions pas nous mêler.

1/ Un changement de président sans changement de majorité conservatrice, ni de politique de récession.

Nous en sommes d'autant plus convaincu que votre élection ne modifie pas politiquement la majorité qui vient de vous porter aux responsabilités laissées par votre prédécesseur, dans une période de crise sanitaire sans précédent et alors que notre démocratie est mise à l'épreuve dans ses fondements républicains et laïques.

Dans quelques mois, nous présenterons à nos concitoyens un projet alternatif à la majorité que vous conduisez désormais.

Le choix des femmes et des hommes qui l'assumeront viendra en son temps, d'autant qu'on reparle d'un report des élections régionales et départementales qui ne peuvent se dérouler sans le retour à une véritable campagne électorale permettant de confronter les projets et pour éviter un abstentionnisme record de nos concitoyens.

Nous vous exprimons nos félicitations d'usage en souhaitant que durant ces quelques mois vous dirigiez cette assemblée dans le respect de son opposition trop souvent agressée et ignorée dans ses propositions présentées pourtant dans l'intérêt général.

La crise sanitaire est, vous le savez, aggravée par la crise sociale dont votre politique est en partie comptable dans notre département.

Nous avons, monsieur le président, été attentif à vos propos et nous avons le sentiment que vous souhaitez tourner une autre page dans la gouvernance de ce département, cependant, sur le fond, s'il est vrai qu'il soit nécessaire que

tout cela change, vous ne disposerez pas, comme le reconnaît notamment mon ami le Garde des Sceaux, du temps nécessaire, en l'espace de six mois, pour accomplir ce que votre majorité a refusé d'engager pendant cinq ans.

Il n'est certes jamais trop tard pour entreprendre, et pour reprendre les propos attribués à Winston Churchill : *« là où il y a une volonté, il y a un chemin »*.

2/ L'urgence sociale est de revoir le plan de rattrapage dit « de relance » dépassé avant d'être appliqué.

Vous héritez d'une situation financière stable acquise malheureusement au détriment de sacrifices imposés à nos populations dans de nombreux domaines.

Pour redresser la barre, vous aurez notamment à rétablir la politique de la ville abandonnée en partie par notre collectivité alors que, dans les quartiers urbains, notre jeunesse a besoin d'un soutien renforcé pour sa formation et son accession à l'emploi.

A cet instant, je ne peux m'empêcher de penser à toutes les actions, les aides et les soutiens à la population en difficulté qu'à conduite, avec une énergie inlassable, mon collègue et ami Gérard Maisse, élu la même année que moi dans le canton riverain d'Amiens Nord.

Comme l'État le propose, revoyez en conséquence, dans les semaines qui viennent, votre plan de relance départemental qui apparaît relativement dérisoire face à notre situation dans tous les domaines.

3/ Mobiliser toute notre capacité humaine et financière

Pour notre groupe, il est urgent, dès aujourd'hui, de mobiliser toutes nos capacités humaines et financières avec l'ensemble de nos partenaires associatifs, avec un service public de proximité rénové pour faire face aux désordres économique et social sans précédent qui accompagnent cette crise sanitaire.

Combien de nos concitoyens se sentent, avec ce nouveau confinement, isolés et pour certains abandonnés,

combien voit leurs ressources diminuer voire supprimées alors que d'autres s'inquiètent du maintien de leur retraite ou de leur capacité à alimenter normalement leur famille.

C'est cette urgence sociale, monsieur le président, à laquelle vous avez à faire face ainsi que toute notre assemblée. Il nous faut également tout mettre en œuvre pour nous rassembler et rassurer celles et ceux qui se sentent menacer dans leur sécurité quotidienne.

Cependant, monsieur le président, **l'urgence démocratique exige que sans tarder soit engagée une véritable concertation avec nos concitoyens** qui, dans ces moments d'incertitude quotidienne, exigent d'être écoutés et d'être associés à nos efforts et à nos projets.

Sachez qu'à chaque fois, dans ce laps de temps restreint, que vous proposerez et associerez votre opposition à des projets qui iront dans l'intérêt général de nos concitoyens, nous ne manquerons pas de les appuyer.

4/ Agir immédiatement pour les petits commerces et les artisans

Pour marquer la volonté de notre assemblée de porter ce matin un message de solidarité à la population, je vous propose :

- de demander à Mme la Préfète d'examiner ville par ville, village par village, avec les maires concernés, les services et les commerces de premières nécessités actuellement fermés et qui pourraient être ré-ouverts.

Personne ne comprend la situation des artisans, des coiffeurs et autres différents petits commerces alors même que leurs protocoles sanitaires sont en place. Ils nous disent tous « *on peut mourir du coronavirus mais nous, nous allons mourir tout de suite.* »

5/ Déclarer d'utilité et de nécessité publique le soutien financier et bancaire aux particuliers

- Il convient pour cela de demander à la Banque de France, et à tous les directeurs de banque de notre département, de faciliter les crédits à la consommation et les emprunts qui leur sont demandés par les particuliers pour mettre un terme au parcours du combattant que doivent entreprendre nos concitoyens qui ont besoin d'un coup de pouce pour « se sortir la tête de l'eau ».

Ces interventions de notre assemblée ne coûtent rien si ce n'est d'exiger de l'État qu'il écoute les élus locaux, comme pourtant le proclame le Premier Ministre sur toutes les ondes.

Assez de remerciements, exigez une véritable concertation pour sauver notre économie départementale.

En effet, nous avons le sentiment que nos concitoyens demandent à leurs élus non pas de taire leur différence politique, mais de ne pas se perdre dans des chicanes politiciennes qui ne sont pas de mises actuellement.

6/ Se rassembler pour défendre la République laïque

Mes chers collègues, nous venons de vivre une semaine de tragédie, et nous devons faire front ensemble pour que les intégrismes religieux soient énergiquement combattus, c'est le sens d'ailleurs de la déclaration que nous présentons en commun en affirmant notre attachement aux valeurs de notre démocratie contre les fondamentalismes et la barbarie pour la laïcité et la liberté d'expression et d'opinion.

7/ Se rassembler pour stopper le recul de nos libertés fondamentales

Enfin, au fil des mois, confinement après confinement, nous sentons que nos libertés individuelles et collectives reculent progressivement, nos allées et venues sont désormais soumises à un laisser-passer qui rappelle les mauvais jours ; il nous faudra donc, monsieur le président, et je sais que vous êtes très sensible,

comme moi, à cette exigence de liberté, dès que la crise sanitaire aura cessé, que nous exigions que la législation d'exception qui nous est imposée soit abrogée.

Nous devons laisser à notre jeunesse l'image d'un pays qui a redonné un sens authentique à la liberté, à l'égalité, à la fraternité et à la laïcité.

Je vous remercie de votre attention.

Avant de nous prononcer, nous souhaitons apporter plusieurs remarques à la fois sur la forme et sur le fond:

D'abord sur la forme. J'ai demandé le lundi 26 octobre à la directrice adjointe de cabinet si nous pouvions déposer un vœu ou motion pour ce lundi et il m'a dit être répondu que non.

Ainsi, je vous laisse imaginer ma surprise quand vous m'envoyez le vendredi 30 octobre une proposition de vœu. Suite à ma réaction, vous me demandez de vous envoyer ma proposition de motion dont l'objet consiste à donner le nom de Samuel Paty à l'un de nos collèges samariens. Et vous m'expliquez que vous ne pouvez pas étudier de vœu ou de motion en séance ce lundi car les commissions ne sont pas constituées ; nous ne pouvons donc pas passer les textes en commission alors que mon projet appelle bien un vote "pour" ou "contre". Aussi, vous me proposez de le déposer dans le cadre de la session du DOB, de manière à respecter le règlement de l'assemblée. Je ne fais que reprendre vos propres termes et je veux bien les entendre.

Mais je m'interroge sur la requalification de votre vœu en "déclaration", déclaration qui appellera également un vote "pour" ou "contre", ou "abstention" alors même que les commissions ne seront pas constituées. Le but de ma démarche n'est nullement de polémiquer dans un contexte aussi pénible que celui que nous subissons aujourd'hui mais votre interprétation du règlement m'interpelle. Les règles s'imposent de la même manière à l'ensemble des élus qu'ils fassent partie de la majorité, de l'opposition de gauche ou même du Rassemblement national et c'est un bien mauvais signe pour le fonctionnement démocratique de notre collectivité et pour cette nouvelle présidence. A moins que vous ne fassiez qu'une grande déclaration de principe que vous allez nous lire et pour laquelle nous ne pouvons pas voter alors même que votre mail précise que votre déclaration sera adoptée en séance publique ce lundi. Comment adopter une déclaration sans passer par le vote des élus?

Et j'en viens maintenant à m'exprimer sur le fond car vous m'avez envoyé par mail votre proposition de motion quand elle s'appelait encore « motion ». J'y ai apporté quelques propositions de modifications pour lesquelles je n'ai pas eu de réponse.

D'abord, j'enlèverai le terme de « certains de nos concitoyens » mais tout simplement des citoyens.... pourquoi "certains" car nous sommes tous des victimes et des cibles potentielles.

Je regrette que vous n'évoquiez même pas le nom de notre pays, la France car vous évoquez le siècle des Lumières, siècle au cours duquel la France n'était pas encore une République mais s'appelait déjà la France.

Je regrette que vous ne prononciez pas le terme d'islamisme radical car c'est de cela dont il s'agit. Vous pouvez au moins qualifier ce fondamentalisme de religieux, car c'est encore une fois de cela dont il s'agit.

Vous demandez également des mesures fortes de la part des pouvoirs publics, mais vous omettez également d'évoquer la politique d'immigration alors que c'est encore un point commun à toutes ces attaques.

En mars 2012, notre présidente Marine Le Pen déclarait "combien de Mohamed Merah dans les bateaux qui arrivent en France." Toute la classe politique et médiatique s'était alors insurgée.

Nous allons cependant voter cette déclaration au nom de l'immense émotion que cette exécution épouvantable a suscité dans tout le pays et au-delà.

Je regrette votre frilosité sur un tel sujet, les français attendent plus de courage, osez au moins mettre les mots justes sur ces ignominies, car quand on s'attaque à un enseignant, à une église, c'est une guerre de civilisation, c'est le djihad qui a commencé et ce n'est pas en étant aussi timoré qu'on gagne une guerre.